

Participants

Le séminaire s'adresse principalement à des organisations administratives impliquées dans la mise en œuvre de centres de stockage aux niveaux national, régional et local. La liste des participants peut toutefois inclure d'autres organisations comme des institutions scientifiques et éducatives importantes, des entreprises travaillant dans le secteur de la gestion des déchets et des ONGs.

Veuillez remplir et renvoyer ce formulaire avant le 08 Mai 2009.

Informations utiles

Lieu: DRIRE Bourgogne

Parc Technologique. 15 – 17 avenue Jean Bertin
BP16610 – 21066 DIJON

La page d'accueil du projet fournit un plan de la localité et d'autres informations.

Contacts:

Commission Européenne

Peter Wessman

E-mail: Peter.Wessman@ec.europa.eu

BiPRO GmbH

Nicole Seyring

E-mail: nicole.seyring@bipro.de

<http://www.bipro.de/waste-events/land/landfill.htm>

Contexte et Objectives

Chaque année plus de 1.3 millions tonnes de déchets sont produits en l'UE exigeant une traitement ou une gestion adéquate. Les Etats membres de l'UE ont pris beaucoup de mesures pour réduire la quantité de déchets en établissant des structures de réutilisation, le recyclage et la récupération. Mais les quantités mises aux décharges restent importantes néanmoins.

Afin de réduire les effets environnementaux et les dangers potentiels pour la santé de décharges la législation Européenne, surtout la Directive 1999/31/CE concernant la mise en décharge des déchets et la Décision 2003/33/CE relatives aux des déchets, contiennent des exigences élevées concernant les normes techniques, les permis, l'opération, des procédures d'admission la surveillance et le contrôle, ainsi que des objectifs de réduction des biodégradables., qui doivent être respectés de toutes installations le plus tard cette année.



Ainsi, les services de la Commission – sur la base d'une expérience positive des années passées – ont lancé un projet ayant pour objectif d'échanger des informations et discussions, via une série de séminaires, dans le but de travailler en commun à la préparation de solutions pour renforcer l'exécution de la Directive.

L'objectif principal est de donner aux experts – nationaux, régionaux et locaux, responsables de la mise en œuvre de centres de stockage respectueux de la loi, la possibilité de dialoguer sur les infrastructures actuelles et les statuts de mise en application des dispositions législatives, d'échanger des informations et des expériences, et d'identifier la bonne pratique et des améliorations possibles.



Séminaire d'Echange d'Informations et de Sensibilisation sur la Mise en Décharge des Déchets

France
Dijon

11 Juin 2009
et
12 Juin 2009



Projet financé par la Commission Européenne,
DG Environnement

AGENDA

Jeudi, 11 Juin 2009

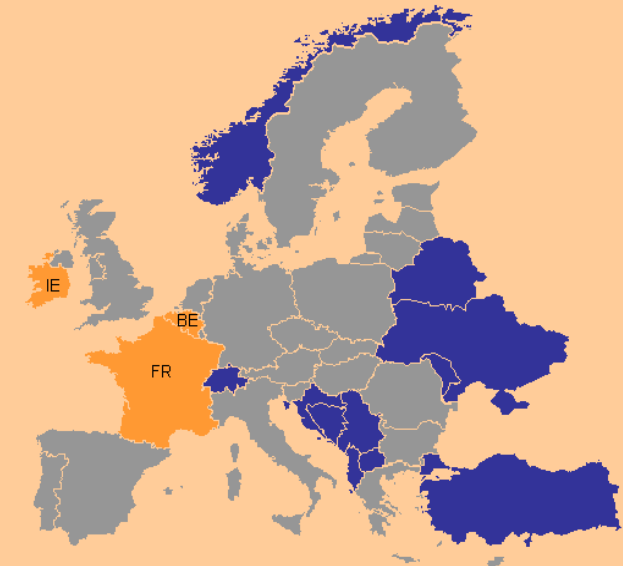
9:30	Enregistrement, café
Modérateur: DRIRE Bourgogne, BiPRO	
10:00	Jean-Pierre Thorey, DRIRE Bourgogne <i>Ouverture du séminaire</i>
10:10	Ferdinand Zotz, BiPRO GmbH <i>Introduction au projet UE</i>
I. LEGISLATION PERTINENTE ET STATUS QUO	
10:20	Ferdinand Zotz, BiPRO GmbH <i>Vue d'ensembles des exigences législatives européenne- la mise en décharge des déchets</i>
10:50	José-Jorge Diaz del Castillo, DG Environnement <i>L'implémentation de la législation Européenne - Point de vue de la CE</i>
11:20	Eric Gaucher, Représentant du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire <i>La réglementation nationale / Le parc des installations de stockage de déchets</i>
11 :45	Jean-Pierre Thorey, DRIRE Bourgogne et Bernard Gournay, DDE Côte d'Or <i>Les procédures d'autorisation</i>
12:15	Questions et Discussions
12:45	PAUSE DEJEUNER

Jeudi, 11 Juin 2009

Modérateur: DRIRE Bourgogne, BiPRO	
II. ASPECTS SPECIFIQUES DE L'APPLICATION ET ECHANGES D'EXPERIENCES	
14:00	Ferdinand Zotz, BiPRO GmbH <i>Les exigences législatives européennes – procédures d'admission</i>
14:15	Dominique Guyonnet BRGM <i>Retour d'expérience sur la barrière passive et les critères d'admission</i>
14:35	Olivier Bour, INERIS <i>Maîtrise des risques en relation avec le traitement/stockage des déchets non dangereux</i>
14:50	PAUSE CAFE
15:10	Isabelle Hebe, ADEME <i>Limiter les émissions de biogaz à l'atmosphère</i>
15:30	Questions et Discussion
16:30	FIN DE LA PREMIERE JOURNEE DE SEMINAIRE

Vendredi, 12 Juin 2009

III. EXCURSION	
8:30	Excursion à SITA FD, DRAMBON (Départ prévu 8:30; Durée de la visite environ 9:30 à 11:30)
12:30	FIN DU SEMINAIRE



Note: Après chaque présentation, une période de 5 minutes est prévue pour poser des questions